

Première Comité de pilotage élargi du projet DynAffor , Yaounde le 07 et 08 mai 2015

Présentations sur « les actions de gestion durable et de recherches menées par le Cameroun »

Par OJONG Marcel AYUK,
Chargé d'Etude Assistant No 1, Cellule de la
Programmation et des Projets, MINFOF
Email: ojongmarcel@ymail.com

PLAN D' EXPOSE

- ▶ INTRODUCTION

- ▶ GESTION DES FORETS ET RECHERCHES AU CAMEROUN:ETAT DE LIEUX
 - Contexte
 - Actions en cours
 - Perspectives

- ▶ CONCLUSION

INTRODUCTION (1 / 3)

- ▶ Le sous-secteur Forêt et Faune qui relève du portefeuille du Ministère des forêts et de la faune (MINFOF) est un secteur intégrateur qui contribue beaucoup à la cohésion de l'économie nationale.
- ▶ En effet, 73% des produits du secteur forestier sont utilisés comme consommation intermédiaire par d'autres branches
- ▶ 20 branches des 42 que compte l'économie camerounaise sont liées au secteur forestier et faunique soit parce qu'elles utilisent ses produits (7 branches) soit parce qu'elles lui fournissent leurs produits et services (13 branches)

INTRODUCTION (2 / 3)

Objectif Stratégique du sous-secteur : Assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durables des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures

Objectifs spécifiques :

- ▶ Aménager et valoriser durablement les concessions forestières, les produits de la filière bois et les produits forestiers non ligneux (PFNL)
- ▶ Promouvoir un système de gestion participative au bénéfice des communautés rurales
- ▶ Gérer durablement le réseau d'aires protégées et des sites critiques représentatifs de la biodiversité camerounaise en vue de contribuer à l'économie locale et nationale.

I-INTRODUCTION (3/3)

- ▶ La déclinaison des objectifs spécifiques a permis de bâtir trois programmes techniques et un programme support avec les objectifs, les indicateurs et les cibles clairement affichés. Ce sont :

Programmes	Objectifs
P961 : Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	Gérer durablement les forêts
P962. Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées	Gérer durablement et valoriser la faune et les Aires protégées
P963. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses
P960. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêt et faune	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF (1 / 6)

Contexte

Les efforts déployés par le Cameroun en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers dans l'esprit de la Déclaration de Yaoundé ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- ❑ L'adoption d'un mode d'exploitation forestière basé sur les plans d'aménagement ;
- ❑ L'amélioration de la gouvernance forestière par la mise en place d'un cadre réglementaire favorable au développement du secteur privé, et qui se traduit par la transparence dans le processus d'attribution des concessions forestières et de contrôle d'activités d'exploitation avec, comme innovation majeure, l'appel à la concurrence et la présence d'observateurs Indépendants .

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF (2/6)

Contexte

A ce jour,

- ▶ 116 Unités forestières d'Aménagement (UFA) pour une superficie de 6 853 206 ha et 21 forêts communales pour une superficie de 574 271 ha ont été attribuées.
- ▶ 90 UFA et 11 forêts communales sont gérées suivant des plans d'aménagement, soit une superficie aménagée de 5755 149 ha.
- ▶ Nous saluons l'engagement volontaire de certaines sociétés à la certification forestière. A ce titre, 1 038 907 ha des UFA sont certifiées gestion durable Forest Stewardsip Council (FSC), tandis que 2 711 184 ha ont un certificat d'origine légale du bois .

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF (3 / 6)

Contexte

- ▶ Il convient de rappeler que, les activités de recherche utiles pour combler les lacunes observées dans la base des données des aménagements forestiers ont été initiées par plusieurs organisations gouvernementales, internationales et des gestionnaires forestiers dans les forêts du domaine permanent.
- ▶ Selon la réglementation en vigueur, le concessionnaire est tenu de collaborer avec l'administration compétente pour la réalisation de ces travaux qui doit être précisées dans le plan d'aménagement.

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF(4/6)

Actions en cours

La nécessité de prendre en compte les données de recherche issue des tarifs de cubage spécifique développé par les concessionnaires et le suivi de dynamique forestière des parcelles permanent de recherche dans l'UFA ont permis la création d'un Comité Scientifique Consultatif de suivi des activités de recherche dans les forêts du domaine permanente par Décision No 0581 /A/ MINFOF /SG/DF /SDIAF/SA du 13 novembre 2014

Le Comité Scientifique Consultatif est chargé d'émettre des avis et recommandations sur les activités de recherche et de capitaliser les résultats des études dans les forêts du domaine forestier permanent selon les objectifs de durabilité de l'aménagement des massifs forestiers. A ce titre, il est notamment chargé :

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF(5/6)

Actions en cours

- D'émettre des avis recommandations sur le potentiel d'utilisation et de transferts des résultats de recherche et leur appropriations par les utilisateurs ;
- D'analyser les questions scientifique et techniques soumisees par les partenaires du secteur forestier ;
- De proposer éventuellement au Ministère en charge des forêts, de saisir de certaines questions scientifiques et techniques pertinentes à la gestion durable des forêts.

Ledit comité étant interministériel, les différentes institutions ont formellement désignés leur représentant respectif conduisant à l'exécution de la décision No 0083/MINFOF/SG/DF/SDIAF/SA du 02 mars 2015 constatant la composition dudit Comité

II-GESTION DURABLES ET RECHERCHES AU CAMEROUN : CONTRIBUTION DU MINFOF (6/6)

▶ Perspectives

- Organiser la première session du Comité Scientifique Consultatif ;
- Faire un état de lieux de toutes les initiatives de recherches dans le domaine forestière permanente du Cameroun ;
- Capitaliser et diffuseur en temps réel les données de recherche sur forme d'une « working paper » .

CONCLUSION

- ▶ Au terme de cette exposé, il en ressort que les différentes résolutions et working paper qui découlera des travaux du comité scientifique consultatif, vont rendre disponible les données fiables sur la recherches forestières au Cameroun et pourront être utile pour les travaux d'avenir du projet DynaFfor.